

Pôle ressources humaines Service des personnels de l'enseignement privé

Listes d'aptitude exceptionnelles pour l'accès aux échelles de rémunération de professeur certifié, de PLP et de professeur d'EPS au titre de l'année scolaire 2024-2025.

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs des établissements d'enseignement privés sous contrat d'association du second degré

Références:

- -code de l'éducation (articles R. 914-66 et R. 914-74)
- -note de service DAF D1 du 14 janvier 2021 (publiée au BOEN n° 6 du 11 février 2021)

Dossier suivi par:

Mme BELLENFANT - Tél.: 04 92 15 46 91 - Courriel: catherine.bellenfant@ac-nice.fr

La présente circulaire fixe les conditions et le calendrier applicables pour l'accès par listes d'aptitude exceptionnelles aux échelles de rémunération de professeur certifié, de professeur de lycée professionnel et de professeur d'éducation physique et sportive.

I - Conditions de recevabilité des candidatures

Sont recevables les candidatures des <u>maîtres en contrat définitif</u> actuellement adjoints d'enseignement (AE), chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive (CEEPS) ou maîtres auxiliaires en contrat définitif (MA-CD) en position d'activité **au 1**^{er} **octobre 2023.**

Les personnels bénéficiaires des congés suivants peuvent faire acte de candidature : congé de longue maladie ou de longue durée, congé de maternité ou d'adoption, congé de formation professionnelle, congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie.

Toutefois, en cas d'inscription sur la liste d'aptitude, ils devront remplir les conditions d'aptitude physique avant la fin de l'année scolaire au cours de laquelle ils doivent accomplir leur période probatoire, pour bénéficier de leur nomination dans leur nouvelle échelle de rémunération.

1.1 Conditions d'âge

Aucune condition d'âge n'est requise des maîtres contractuels. En revanche, ne seront pas recevables les candidatures de maîtres qui ne seraient pas en mesure d'effectuer l'intégralité de la période probatoire d'un an définie ci-après.

1.2 Conditions de services

Les candidats doivent justifier, au 1er octobre 2024, de 5 ans de services d'enseignement ou de documentation dans des établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat. La durée du service national est comprise dans ce décompte.

Les années de service effectuées à temps partiel et à temps incomplet seront décomptées comme années de services à temps plein ; il en est de même des années de service effectuées en qualité de chef d'établissement d'enseignement privé sous contrat ou de formateur de maîtres exercées par des maîtres contractuels.

Accès à l'échelle de rémunération de professeur certifié

Peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur certifié, les enseignants adjoints d'enseignement ou les maîtres auxiliaires relevant d'une discipline autre que l'EPS détenteurs d'un contrat définitif.

Accès à l'échelle de rémunération de professeur d'EPS

Peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur d'EPS, les enseignants <u>détenteurs</u> d'un contrat <u>définitif</u>, exerçant en EPS et classés sur les échelles de rémunération d'adjoint d'enseignement (AE), de chargé d'enseignement d'EPS (CEEPS) ou de maître auxiliaire.

Les candidats doivent obligatoirement être titulaires de la licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou de l'examen probatoire du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive P2B.

Accès à l'échelle de rémunération de professeur de lycée professionnel

Peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de PLP, les enseignants détenteurs d'un contrat définitif classés sur l'échelle de rémunération d'adjoints d'enseignement ou de maître auxiliaire relevant d'une discipline autre que l'EPS. Les maîtres qui accéderont à l'échelle de rémunération de PLP relèveront des disciplines propres à cette catégorie d'enseignants et devront enseigner dans les lycées professionnels.

Les candidats doivent, soit être en fonction dans un lycée professionnel privé sous contrat au 30 juin 2024, soit avoir exercé dans un tel établissement avant d'être placés en position de congé en application des dispositions de l'article R. 914-105 du code de l'éducation.

II - Cas de candidatures multiples

Les maîtres classés sur l'échelle de rémunération d'adjoint d'enseignement ou de maître auxiliaire, exerçant ou ayant exercé en lycée professionnel privé sous contrat, peuvent simultanément postuler pour l'accès aux échelles de rémunération de professeur certifié et de PLP au titre des listes d'aptitude « d'intégration ». Les intéressés devront impérativement, dans ce cas, mentionner leur choix préférentiel sur leur fiche de candidature.

III - Calendrier de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être formulées sur le modèle joint en annexe et seront datées et signées des intéressés. Les candidats veilleront à joindre <u>copie des diplômes demandés sur la fiche de candidature</u>. Les dossiers de candidature visés par les chefs d'établissement, seront transmis exclusivement par courriel, au service de l'enseignement privé, à l'adresse suivante : <u>sep-personnel@ac-nice.fr</u> <u>pour le 8</u> <u>janvier 2024</u> délai de rigueur.

IV - Conditions d'admission provisoire et définitive

L'ensemble des candidatures fera l'objet d'un examen en commission consultative mixte académique.

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude qui seraient en congé pour raison de santé au 01/09/2024 ne pourront bénéficier de leur nomination en période probatoire que lors de leur réintégration et ce, avant la fin de l'année scolaire 2024-2025.

Les maîtres, inscrits sur l'une des listes d'aptitude précitées, sont tenus d'effectuer <u>une période</u> <u>probatoire d'un an</u> pendant laquelle ils seront maintenus dans leur fonction d'enseignement et leur établissement d'exercice. Ils doivent assurer un service effectif d'enseignement au moins égal au demi-

service, y compris pour les maîtres bénéficiant d'une décharge syndicale ou chargés de la direction d'un établissement.

Cette durée doit être majorée des périodes d'absence cumulées par suite de congés accordés, au-delà de 36 jours d'absence.

La période probatoire peut être renouvelée, dans la limite d'une année, qui ne sera pas prise en compte dans l'ancienneté d'échelon.

À l'issue de la période probatoire, les enseignants sont, soit admis définitivement dans leur nouvelle échelle de rémunération, soit replacés dans leur échelle de rémunération d'origine.

Le reclassement est opéré conformément à l'article R. 914-74 du code de l'éducation. Les maîtres sont classés dans leur nouvelle échelle de rémunération à l'échelon comportant un indice égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui qu'ils détenaient auparavant.

Fait à Nice, le 1er décembre 2023

La rectrice de l'académie de Nice

Natacha CHICOT

SIGNE

<u>Liste d'aptitude exceptionnelle d'intégration dans l'échelle de rémunération de professeur d'EPS pour les AE, les CEEPS et les maîtres auxiliaires</u>

FICHE DE CANDIDATURE

<u>Rappel</u>: Les candidat(e)s à l'accès à l'échelle de rémunération des CERTIFIES devront, pour que leur année de stage puisse être validée, avoir une obligation réglementaire de service de **9H sur 18H minimum.**

DISCIPLINE:	OPTION:	
NOM D'USAGE :	NOM DE FAMILLE :	
Prénom :	Date de naissance ://	
Grade actuel :		
ETABLISSEMENT D'AFFECTATION (préc	iser la commune) :	
ECHELON AU 31 AOUT 2024 :	(10 points par échelon)	Réservé au rectorat
DATE D'ACCES A CET ECHELON :		
Avez-vous accédé à l'échelle de rémunér d'enseignement par inspection spéciale (joindre obligatoirement le rapport d'ins (40 points)	? OUI NON	
Avez-vous accédé à l'échelle de rémunér d'enseignement par commission de séle- préciser la date d'accès : (40 points)		
Etes-vous titulaire d'une LICENCE ou TIT sanctionnant un cycle d'études post sec <i>Précisez lequel :</i> (40 points) (joindre obligatoirement copie du diplôr	ondaire d'au moins 3 ans :	
Etes-vous titulaire du MASTER ou d'un tir sanctionnant un cycle d'études d'au mo <i>Précisez lequel :</i> (50 points) (joindre obligatoirement copie du diplôr	ins 5 années :	
TOTAL DES POINTS DE BONIFICATION		

Prénom :	·····			
	ETAT DE	S SERVICES AU 1 ^{er}	OCTOBRE 202	4
		5 ANNEES DE SERV DUS CONTRAT (SERVICE		'ENSEIGNEMENT DANS LES
ANNEE SCOLAIRE	DISCIPLINE	QUOTITE (Temps complet, partiel ou incomplet)	Echelle de rémunération	ETABLISSEMENT
Ayant pris connaissar fiche de candidature	nce de la note de se et je joins les pièce	rvice, je certifie l'exactitu s demandées.	de des renseignemer	nts figurant sur la présente
	Α	le		
Transmis au rectora	nt le :			
SIGNATURE DU MA	ITRE	TAMPON I	ET SIGNATURE DU	CHEF D'ETABLISSEMENT

NOM:.....

<u>Liste d'aptitude exceptionnelle d'intégration dans l'échelle de rémunération de professeur de lycée professionnel pour les AE et les maîtres auxiliaires</u>

FICHE DE CANDIDATURE

cochez la case si vous avez aussi fait a	acte de candidature	à la liste	d'aptitu	ude dite Intégration (Certifié €
DOUBLE CANDIDATURE : cochez le cl	hoix préférentiel	PLP	€	CERTIFIES	€
Rappel: Les candidat(e)s à l'accès à l'éche pour que leur année de stage puisse êt minimum en tant que professeur de lycée	tre validée, avoir une				
DISCIPLINE:	OPTION :	••••••			
NOM D'USAGE:	NOM DE FAMIL	.LE :			
Prénom :	Date de naissanc	:e:/.	./		
ETABLISSEMENT D'AFFECTATION (p	réciser la commune)	:	••••••		
ECHELON AU 31 AOUT 2024 : (10 points par échelon)				Réservé au rectorat	
DATE D'ACCES A CET ECHELON :					
Avez-vous accédé à l'échelle de rémus d'enseignement par inspection spécia (joindre obligatoirement le rapport d' (40 points)	ale ? OUI NON				
Avez-vous accédé à l'échelle de rémul d'enseignement par commission de se préciser la date d'accès : (40 points)					
Etes-vous titulaire d'une LICENCE ou EQUIVALENT sanctionnant un cycle d'au moins 3 ans précisez lequel :	d'études supérieure				
(joindre obligatoirement copie du titr	<u>'e)</u>				
Etes-vous titulaire du MASTER ou d'ur équivalent sanctionnant un cycle d'ét années :					
Précisez lequel :					
(50 points) joindre obligatoirement copie du dipl	<u>ôme</u>				
TOTAL DES POINTS DE BONIFICATIO	νN				

NOM:				
Prénom:				
	OIT JUSTIFIER DE	S SERVICES AU 1 5 ANNEES DE SER DUS CONTRAT (SERVIC	VICES EFFECTIFS	S D'ENSEIGNEMENT DANS L
217,13213321,12111313	22.00 00 1 11.020 00	,		,
ANNEE SCOLAIRE	DISCIPLINE	QUOTITE (Temps complet, partiel ou incomplet)	Echelle de rémunération	ETABLISSEMENT
Ayant pris connaissar fiche de candidature	et joints les pièces d			ements figurant sur la présente
	Λ			
Transmis au rectora	at le			
SIGNATURE DU MA	AITRE	TAMPON	ET SIGNATURE	DU CHEF D'ETABLISSEMENT

<u>Liste d'aptitude exceptionnelle d'intégration dans l'échelle de rémunération de professeur certifié pour les AE et les maîtres auxiliaires</u>

FICHE DE CANDIDATURE

cochez la case si vous avez aussi fait ac	te de candidature a	a liste	d'aptiti	ide dite integration PLP	' €
DOUBLE CANDIDATURE : cochez le cho	ix préférentiel	PLP	€	CERTIFIES	€
DISCIPLINE:	OPTION :				
NOM D'USAGE:	NOM DE FAMILLE	:			
Prénom :	Date de naissance		. /		
ETABLISSEMENT D'AFFECTATION (préd	ciser la commune):				
Rappel: Les candidat(e)s à l'accès à l'échelle puisse être validée, avoir une obligation rég collège ou lycée d'enseignement général ou	lementaire de service				
ECHELON AU 31 AOUT 2024: (10 points par échelon)				Réservé au rectorat	
DATE D'ACCES A CET ECHELON :					
Avez-vous accédé à l'échelle de rémuné d'enseignement par inspection spéciale (joindre obligatoirement le rapport d'insection (40 points)	? OUI NON				
Avez-vous accédé à l'échelle de rémuné d'enseignement par commission de séle OUI NON préciser la date d'accès : (40 points)					
Etes-vous titulaire d'une LICENCE, TITR EQUIVALENT sanctionnant un cycle d'é secondaire d'au moins 3 ans: précisez lequel: (joindre obligatoirement copie du titre) (40 points)	tudes post				
Etes-vous titulaire du MASTER ou d'un ti équivalent sanctionnant un cycle d'étuc années : Précisez lequel :	des d'au moins 5				
TOTAL DES POINTS DE BONIFICATION					

		e		
	ETAT DE	S SERVICES AU 1 ^{er}	OCTOBRE 2024	
LE CANDIDAT DO	DIT JUSTIFIER DE	5 ANNEES DE SERV	ICES EFFECTIFS D'E	NSEIGNEMENT DANS LE
		OUS CONTRAT (SERVICE		
ANNEE		OUOTITE	Echelle de	ETABLISSEMENT
SCOLAIRE	DISCIPLINE	QUOTITE (Temps complet, partiel ou incomplet)	rémunération	E I ADLISSEMENT
			l .	
A		o i a di sa di Sia Managalina	d- d	· Comment and languages
fiche de candidature	nce de la note de sei et joints les pièces d	rvice, je certifie l'exactitu demandées.	de des renseignement	s figurant sur la presente
Α	le			
	at le			
Transmis au rector	ac 10			
Transmis au rector				
Transmis au rector SIGNATURE DU MA	AITRE	TAMPON ET	SIGNATURE DU CH	EF D'ETABLISSEMENT